

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2010

Présents : Jean-Louis RICHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Christiane PESSEY-DEBULLE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Nicole BERNARD-BERNARDET est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation compte-rendu de la dernière séance
- 2) Discussion suite à la présentation de Monsieur DUCLOZ
- 3) Demande d'urbanisme

- 4) Fixation du prix de l'eau 2011
- 5) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout d'un point à l'ordre du jour	Avis favorable	
1	Approbation du compte-rendu du 23 septembre 2010	Avis favorable	
3	Vote d'un virement de crédits au budget principal du compte 2111 au compte 205 d'un montant de 170 €.	Avis favorable	
5	Tarifs de l'eau 2011 : <ul style="list-style-type: none">- tranche de 0 à 50 m³ : 2,41 €/m³- tranche de 51 à 100 m³ : 1,41 €/m³- tranche plus de 100 m³ : 0,60 €/m³- abonnement : 92,32 €- location de compteur : 9,23 €	Avis favorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
2	Décision définitive sur le lancement ou non d'un PLU	Les membres du Conseil Municipal	Réfléchit sur l'élaboration d'un PLU		Pour la prochaine séance du Conseil Municipal
2	Création d'une zone artisanale	Le maire et le secrétariat	Prépare une délibération motivée pour la création de la zone artisanale		Pour la prochaine séance du Conseil Municipal
5	Emprunt sur 20 ans auprès du SMDEA	Le secrétariat	Informe le SMDEA	Par courrier	
5	Expliquer l'augmentation du tarif de l'eau	La commission information	Prépare un article dans le prochain bulletin communal		

1. Approbation du compte-rendu de la dernière séance

- Début des travaux sur le réseau d'eau probablement au printemps 2011.
- En ce qui concerne la demande d'occupation du domaine public, la personne commencerait en avril 2011.
- Pour l'amarrage du câble de Praz D'Zeures, un cabinet s'est rendu sur place et doit faire une proposition d'étude.
- Alignement partiel de la Lavanche, un des propriétaires concernés a saisi un avocat pour se faire représenter au cours de la procédure.
- L'entreprise Béber TP va faire les accotements sur la route du Mont pour un montant d'environ 600 €.

6. Informations et questions diverses

a) Commission information

La prochaine réunion de la commission information aura lieu le 28 octobre 2010 à 20h30.

Ordre du jour : bulletin communal et site internet

Le Trésor Public informe que pour les communes ayant leur propre site internet, il est désormais possible de payer les factures via internet.